

# PROTOCOLE COVID DANS LES SALLES AGL 2021-2022

Responsable COVID de l'évènement :

- **Nom** : .....
- **Prénom** : .....
- **N° de téléphone** : .....

**Atteste avoir pris connaissance des règles suivantes relatives à la situation sanitaire :**

Les participant·e·s doivent être assis·e·s en tout temps.

Le port du masque est obligatoire sauf dans le cadre d'un repas ou drink assis.

Les personnes qui assurent le service doivent porter un masque en tout temps.

Les soirées dansantes, debout, ne sont pas autorisées.

Les locaux doivent être aérés et désinfectés régulièrement

Une personne de l'organisation doit être désignée responsable de l'application des normes (en ce compris la vérification du Covid Safe Ticket des participant·e·s et organisateur·rice·s cf. disposition ci-dessous) et être clairement identifiable

Le bruit ne peut pas dépasser 80 dB.

A partir du **11/10/21**, le Covid Safe Ticket **peut** être exigé dans le cadre d'événements intérieurs dépassant 50 personnes. Dans ce cadre, le masque n'est plus obligatoire. Si le CST n'est pas demandé, les règles ci-dessus sont toujours d'application.

*Comment effectuer les contrôles ?*

- ✓ Une zone d'entrée doit être déterminée où les participant·e·s et organisateur·rice·s porteront un masque. En dehors de cette zone, le masque n'est plus obligatoire.
- ✓ Dans cette zone, les participant·e·s devront présenter leur CST ainsi qu'un document les identifiant. La carte étudiante peut être demandée ou, sur base volontaire, une carte d'identité, un passeport ou un permis de conduire.
- ✓ Les contrôles s'effectuent via l'application CovidScanBE téléchargeable. L'application affichera un signe vert ou rouge une fois le QR code scanné.
- ✓ La personne responsable COVID de l'évènement s'engage à contrôler tou·te·s les participant·e·s ainsi que les organisateur·rice·s dont elle fait partie.
- ✓ Seule la personne responsable mentionnée dans ce document peut (et doit) refuser l'accès à l'évènement en cas de non-possession des documents requis.
- ✓ Les organisateur·rice·s s'engagent à respecter les règles de protection des données.

Fait, à Louvain-la-Neuve le .....

Pour l'organisation,

Pour l'AGL,